



Problème avec un dépanneur

Par **tontonmillard**, le **03/05/2010** à **14:12**

Bonjour,

Je viens de tomber en panne de chaudière et mon dépanneur est déjà venu trois fois sans résultats.

La 1ère fois il change la bougie d'allumage, pas de résultat, la deuxième fois il remplace la carte électronique, la chaudière à l'air de tenir .

Le Dépanneur me facture les pièces remplacées y compris la bougie d'allumage qu'il avait changé en premier et qui n'avait rien changé au problème et la main d'oeuvre. Faut savoir que pour les 3 interventions il est resté 1h-1h15 et me facture 75 eur pour la main d'oeuvre et déplacements .

Il me remet la facture et part. Deux heures plus tard je veux allumer mon chauffage et cela ne fonctionne pas, la chaudière est de nouveau en panne.

Le dépanneur va revenir et je voulais savoir si j'ai le droit de refuser de payer les pièces remplacées. Parce que là , j'ai peur qu'il me change encore de nouvelles pièces jusqu'à ce qu'il trouve la bonne panne.

Je suis sûr que si je lui dit de remettre les vieilles pièces, il peut s'arranger pour qu'elles ne fonctionnent pas non plus, donc je suis un peu "pigeonner".

Et bizarrement il a emporté ma vieille carte électronique, donc même si je lui dit de la ramener , je peux pas être sûr que c'est la bonne et qu'il n'y a pas touché.

Quels sont vos avis?

Par **tontonmillard**, le **04/05/2010** à **13:45**

up